



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
22 novembre 2017

Français
Original : anglais

**Conférence des Parties
à la Convention de Minamata sur le mercure
Première réunion
Genève, 24–29 septembre 2017**

**Décision adoptée par la première Conférence des Parties à la
Convention de Minamata sur le mercure**

**MC-1/3 : Orientations relatives à l'attestation concernant les sources
d'approvisionnement en mercure et son commerce**

La Conférence des Parties

Décide d'adopter les éléments requis de l'attestation à utiliser conjointement avec les formulaires de consentement à l'importation de mercure en provenance de Parties et d'États non Parties, tels que présentés par le Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure¹.

¹ UNEP/MC/COP.1/6, annexe II.